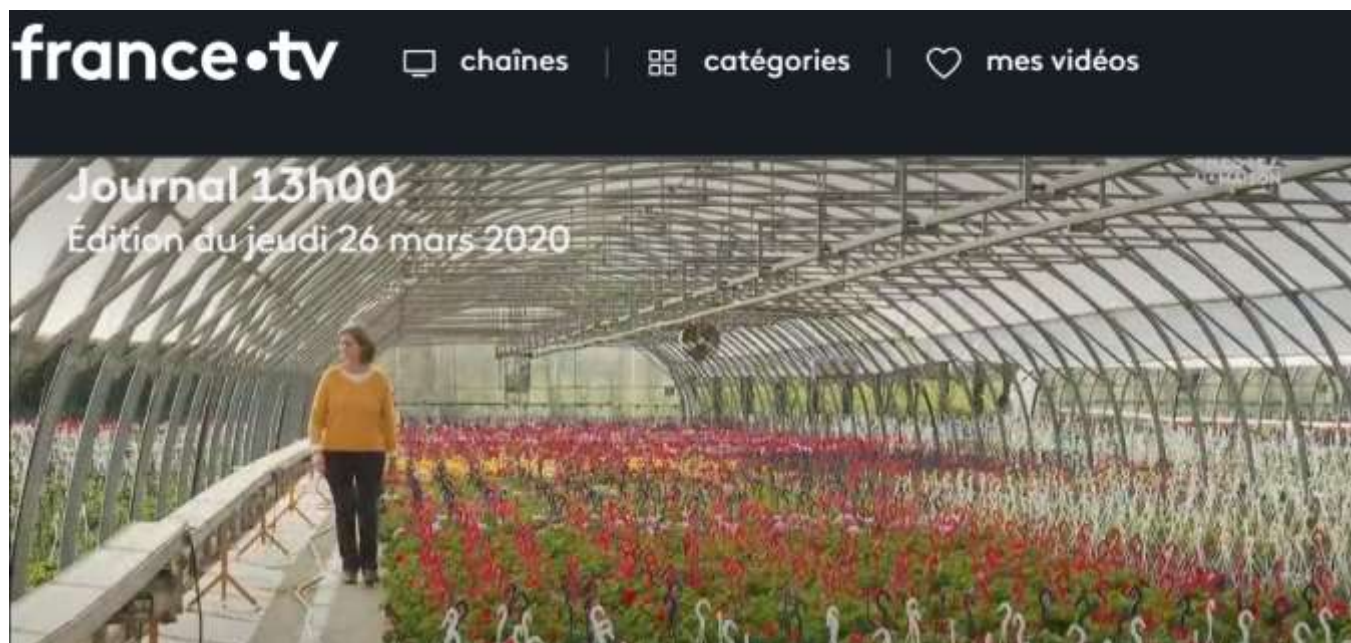




LES SUJETS LES PLUS MARQUANTS POUR LA FILIÈRE DURANT LA PERIODE DE CONFINEMENT



France 2 – JT 13h (27')



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel - Contact presse VAL'HOR : Jeanne Defever 06 22 29 61 37 – jeanne.defever@valhor.fr - www.valhor.fr

Europe 1

Europe 1

EN DIRECT NATHALIE LEVY

ACCUEIL / SOCIÉTÉ

Coronavirus : les plans potagers des horticulteurs reconnus produits de "première nécessité"

© OTHO, le 05 avril 2020

AA



BFM

BFM TV

VIDÉOS POLITIQUE POLICE-JUSTICE INTERNATIONAL SOCIÉTÉ ÉCONOMIE TECH AUTO SANTÉ SPORT PEOPLE CHEZ VOUS MÉTÉO

BFMTV - Économie - Entreprises

Coronavirus: les fleuristes estiment avoir déjà perdu 40 millions d'euros

© FLORENCE & LOUIS



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPFP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel - Contact presse VAL'HOR : Jeanne Defever 06 22 29 61 37 - jeanne.defever@valhor.fr - www.valhor.fr

AFP



Le potager reconnu produit de première nécessité: "petite victoire" des horticulteurs

Bordeaux, France | AFP | samedi 04/04/2020 - 08:00 UTC+2 | 552 mots

par Laurent ABADIE

Les horticulteurs et les jardinerie, frappés de plein fouet par le confinement en pleine saison des plantations, ont gagné "une petite victoire" avec le revirement du gouvernement qui vient d'autoriser la vente de plants potagers, qualifiés produits de première nécessité.

Mais la cacophonie des réglementations, qui semblent favoriser les grandes chaînes aux dépens des petits producteurs et créer des inégalités entre départements, sème l'inquiétude et la colère au sein de la filière.

Habituellement, à cette époque de l'année, les 50% des Français possédant balcon, jardin ou potager se pressent pour choisir légumes, fleurs, arbres et arbustes fruitiers et d'ornement.

"La pleine saison de production et de commerce de l'horticulture va du 15 mars à fin mai. Comme tous les magasins sont fermés depuis les mesures de confinement on n'a rien vendu", déplore Emmanuel de Chaumont, dirigeant de Frimont horticulture, basée en Gironde.

La crise sanitaire "tombe en plein boom pour l'activité", constate aussi le président en Nouvelle Aquitaine du Syndicat national des producteurs horticoles et pépiniéristes (SNPHP), Antoine Daganand, déplorant que "tous les jours des horticulteurs sont obligés de jeter" des produits "à maturité en une quinzaine de jours maximum".

Au début du confinement, le ministère de l'Agriculture a décrété que seules les enseignes vendant de la nourriture ou des aliments pour animaux, déclarés produits de première nécessité, étaient autorisées à ouvrir, autorisant de facto les jardinerie mais excluant les horticulteurs indépendants.

Mais mercredi, la Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès Pannier-Runacher, a autorisé aussi "la vente des semences et de plants potagers considérés comme un achat de première nécessité".

- "Vent debout" -

Une décision considérée comme une "petite victoire face à une injustice" par Mickaël Mercier, président de Val'Hov, l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (53.000 entreprises, 170.000 emplois).

Mais ceux qui ne vendent pas d'alimentation animale ne savent plus sur quel pied danser, par manque de directives claires sur le type de magasins concernés. "Les producteurs détaillants sont vent debout, ils ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas ouvrir alors que leurs produits sont désormais considérés de première nécessité. Ce n'est pas clair du tout", s'agace M. Mercier.

Le président du SNPHP, Julien Legrix, conseille à ses adhérents de se tourner vers les préfetures qui "ont pris la liberté d'apporter des cadrages plus clairs qu'au niveau national".

Ainsi selon lui, des producteurs indépendants ont pu ouvrir leurs serres, effectuer des livraisons ou organiser des systèmes de drive. Il dit attendre "une communication du ministère" afin d'"assainir des situations de concurrence déloyales entre départements".

Reste que les semences potagères ne représentent qu'une infime partie - 5% - des revenus, l'essentiel étant généré par les fleurs, arbustes ou arbres fruitiers.

Cette vente autorisée de plants et semences potagères, bulbes et autres plantes aromatiques est "une bonne nouvelle mais ça ne va pas tout changer", reconnaît Etienne Bodin, président de la Fédération des métiers de la jardinerie (FNMJ) regroupant 600 enseignes,

Néanmoins, il assure que ses adhérents "respecteront" les autorisations officielles, et ne vendront pas de plantes ornementales, même si les jardinerie s'estiment elles aussi lésées face aux supermarchés qui ont gardé leur rayon jardinage.

Mickaël Mercier espère que "les directives vont s'assouplir avec la fin du confinement". D'autant, dit-il, que "les jardinerie sont ouvertes totalement en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et même depuis vendredi en Italie".

bur-lab/pjl/cbn

© Agence France-Presse

Brut Média



Le cri d'alerte des horticulteurs face au confinement

CNEWS



SOLIDARITE

BRETAGNE : UN HORTICULTEUR FLEURIT LES TOMBES AVEC SES INVENDUS

Par CNEWS - Mis à jour le 24/03/2020 à 17:19
Publié le 24/03/2020 à 17:05



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel - Contact presse VAL'HOR : Jeanne Defever 06 22 29 61 37 – jeanne.defever@valhor.fr - www.valhor.fr

France Bleu

La réouverture des jardineries ne suffira pas à sauver la filière horticole, selon Etienne Bodin

Lundi 13 avril 2020 à 7:59 - Par Laurine Benjebba, France Bleu Paris

📍 Ile-de-France, France



Le monde horticole va-t-il pouvoir sortir la tête de l'eau ? Les jardineries ont obtenu le droit de rouvrir, après trois semaines de lourdes pertes, "entre 90 et 95% de perte de chiffre d'affaires", estime sur France Bleu Paris Etienne Bodin, délégué général de la Fédération des jardineries.



L'Obs

L'OBS

🏠 POLITIQUE MONDE ÉCONOMIE CULTURE OPINIONS DÉBATS TENDANCES 2049 VIDÉOS PHOTOS

L'OBS > SOCIÉTÉ

Coronavirus: échos d'une France confinée, 54e jour



Fil info

- **17:46**
« Soutiens ton club », une campagne de dons pour aider les associations sportives.
- **17:42**
Quand Michel Piccoli défendait la gauche dans « Le Nouvel Obs »
- **17:34**
Les masques. Béan écologique

LCI

VIDÉO - "On retrouvera des jours heureux" : le message d'Emmanuel Macron pour le 1er-Mai



Ouest France



Abonnez-vous


Actualité / Économie / Agriculture

Le ministre de l'Agriculture au chevet de l'horticulture

Des pistes de travail ont été étudiées ce vendredi 15 mai lors d'une réunion entre le ministre de l'Agriculture et la filière horticole. Des mesures seront annoncées début juin.



Le ministre de l'Agriculture présente un plan de soutien de la filière horticole. | BUREAU HORTICOLE RÉGIONAL

[Communiqués & Informations presse](#)



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel - Contact presse VAL'HOR : Jeanne Defever 06 22 29 61 37 – jeanne.defever@valhor.fr - www.valhor.fr